

INFO LOCATAIRES

LETTRE D'INFORMATION AUX LOCATAIRES DE OISE HABITAT

n°102
MAI 2023

Le paiement en espèces limité

Depuis le 23 mai 2023, le paiement de votre loyer en espèces à La Poste est désormais limité à 600 euros.

La Poste vous réclame également des frais pour tout paiement en liquide. Oise habitat vous propose de nombreux autres moyens de paiement.

Privilégiez le prélèvement automatique. Il est simple à mettre en place et il est gratuit.

Pour nous contacter :

- information@oisehabitat.fr
- 03 44 24 94 94

Recommandé pour vous

Par prélèvement bancaire

RIB

Il vous suffit de remplir un mandat de prélèvement SEPA en indiquant la date de prélèvement choisie : le **5 ou le 12 du mois**.
Puis nous fournir un RIB.
Pour obtenir ce mandat, contactez votre chargée de clientèle ou la centrale d'appels au 03 44 24 94 94

Par carte bancaire



• Par téléphone

24h/24, 7j/7, sur notre serveur vocal vous pouvez payer votre loyer courant.
Nouveau ! Le paiement de tout ou partie d'éventuels arriérés est désormais possible.



• Sur oisehabitat.fr

Rendez-vous sur oisehabitat.fr, puis espace locataires et accédez à votre compte personnel pour payer en une ou plusieurs fois, mais aussi consulter vos avis d'échéance et suivre la situation de votre compte.

Vous ne disposez pas encore de compte personnel ?

utilisez le QR code de votre avis d'échéance pour créer votre compte

Par virement

RIB

Vous pouvez réaliser vous même le virement avec le RIB de Oise Habitat ci-dessous.

N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de contrat situé à gauche, en haut de votre avis d'échéance.

Relevé d'Identité Bancaire

Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01005	2301316A026	22

IBAN - Identifiant international de compte
FR29 2004 1010 0523 0131 6A02 622

BIC - Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPLIL

Domiciliation :
LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER
59900 LILLE CEDEX 9

Par Titre Interbancaire de Paiement

TIP

Vous recevez chaque mois votre avis d'échéance. Datedez et signez le talon TIP (en bas de votre avis), en joignant votre RIB pour le premier paiement. Envoyez le tout dans l'enveloppe fournie à l'adresse suivante :

OISE HABITAT
CDP
87074 LIMOGES Cedex 9

Le montant sera prélevé sur votre compte.

Bienvenue à nos nouveaux locataires

Le vendredi 14 avril dernier, Oise Habitat inaugurerait ses premiers logements à Bazicourt : 10 maisons et 4 appartements à Bazicourt .

Du T2 au T4, ces logements bénéficient du chauffage individuel au gaz, d'un garage, d'un local à vélo et d'un jardin pour certains d'entre eux.



Klaro, la plateforme qui trouve des aides pour vous !

Faites comme 1 700 locataires de Oise Habitat et découvrez gratuitement, grâce à Oise Habitat, la plateforme Klaro, qui permet de vérifier, parmi 1 500 aides, celles auxquelles vous avez droit et qui vous accompagne dans les démarches à effectuer pour les recevoir.

Comment accéder à Klaro ?

Utilisez le QR Code de votre avis d'échéance pour accéder à votre espace numérique personnel

ou connectez-vous à l'espace locataires de notre site internet www.oisehabitat.fr

ESPACE
LOCATAIRES
Espace personnel
Paiement du loyer

Si vous n'avez pas d'espace numérique personnel, utilisez le QR code pour le créer.

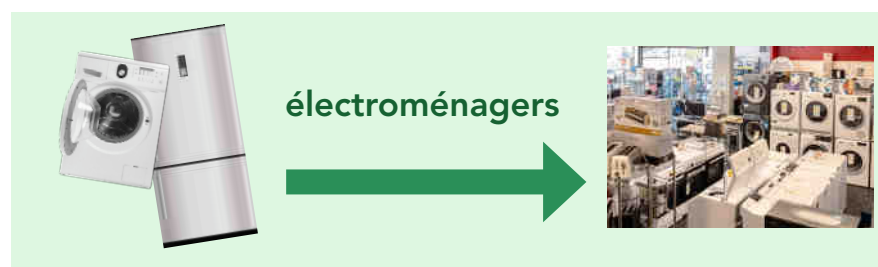
Vous débarrasser de votre lave-linge, sèche-linge et autres appareils

Comment se débarrasser de ses appareils électriques usagés ? Avant le dépôt en déchetterie et pour les petits équipements (moins de 20 cm de diamètre) dans les points de collecte en libre accès des magasins d'électroménagers, il y a la reprise « 1 pour 1 ».

Une obligation légale des fabricants

Depuis 2006, il est interdit de jeter ses déchets d'équipements électriques et électroniques (télévision, machine à laver, ordinateur, téléphone portable, ampoule, sèche-cheveux...) à la poubelle.

La loi impose aux distributeurs du secteur de l'électroménager de proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 », c'est-à-dire que lorsque vous achetez un appareil neuf, il a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien et de le faire recycler. **Cette obligation s'applique que l'appareil soit acheté en magasin ou à distance (Internet...).** Il n'existe pas d'exception.



Les solutions proposées

Si la réception du nouvel appareil se fait sur le lieu de vente (en magasin par exemple), la reprise de l'appareil usager doit être effectuée directement sur ce dernier.

En cas de livraison à votre domicile, il est repris à ce moment-là.

Enfin si le nouvel appareil est livré à un autre lieu (dans un relais colis par exemple), l'ancien appareil doit être repris sur le lieu de la livraison ou une autre solution de reprise doit vous être proposée (collecte de proximité, renvoi postal pour les appareils dont la taille le permet).

Votre DAAF peut vous sauver la vie !

Oise Habitat doit s'assurer de la présence et du bon fonctionnement du Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées (DAAF) à l'entrée dans les lieux d'un locataire.

En revanche, c'est à la charge du locataire d'assurer régulièrement le bon fonctionnement du détecteur et son éventuel renouvellement. Comment ?

En appuyant de manière prolongée sur le bouton situé au centre, ou parfois sur le côté, du détecteur.



*Vous entendez un avertissement sonore ? Votre détecteur fonctionne.
Pas de sonnerie ? Un changement de piles ou de détecteur s'impose.*

Votre avis nous intéresse

L'institut spécialisé « Présence » va mener une enquête téléphonique auprès de 1300 locataires de Oise Habitat, du 19 au 30 juin prochains.

L'enquête ne prend que quelques minutes et reste totalement anonyme. Les résultats de l'enquête permettent à Oise Habitat d'améliorer la qualité des services rendus à ses locataires.

Alors, participez !

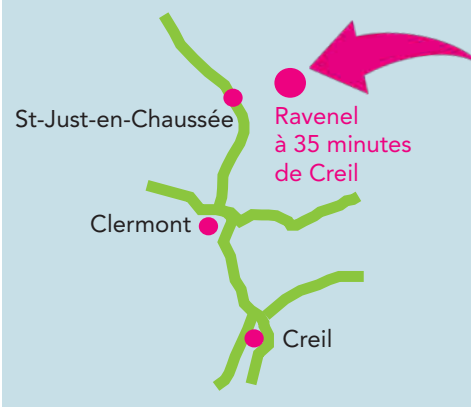
A vendre à Ravenel

Pavillon T4 de 94 m² avec garage
160 000 euros

Frais de notaire réduit à 3% et possibilité d'une aide de 10 000 euros du Département de l'Oise sous conditions de ressources

Contacts

03 44 24 94 68 ou 03 44 24 94 56
ou 03 44 24 94 53
ventes@oisehabitat.fr



N'oubliez pas nos vidéos petites réparations sur notre chaîne YouTube

- Détartre un mousser
- Déboucher un évier
- Changer un joint de salle de bains
- Déboucher les toilettes
- Changer le flexible et le pommeau de la douche
- Réparer une serrure bloquée
- Améliorer le fonctionnement d'un radiateur
- Garantir une bonne ventilation
- Intervenir en cas de panne
- Changer une prise électrique
- Changer un interrupteur
- Changer une serrure de boîte aux lettres

